

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE DAMPIERRE-EN-BURLY

Budget prévisionnel 2018

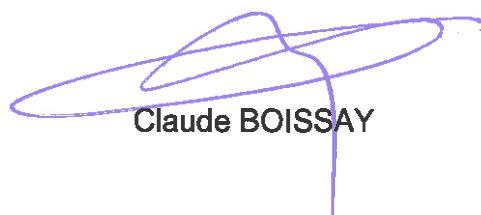
1. Dépenses 18 200 €

1) Animation de la CLI (recherche documentaire, préparation et organisation des réunions, rédaction d'actes administratifs, contacts divers ASN - ANCCLI- collectivités, courriers, participation aux réunions de chargés de mission, actualisation du site Internet) : 0,2 ETP (46 jours/an) d'un agent de catégorie A (évalué à 70 000 €/an en coût global employeur)	14 000 €
2) Secrétariat (rédaction, assistance) : 0,025 ETP d'un agent de catégorie C (évalué à 40 000 €/an en coût global employeur)	1 000 €
3) Photocopies, affranchissements, téléphone	200 €
4) Cotisation ANCCLI	1 000 €
5) Documentation	100 €
6) Location de salle	200 €
7) Frais de déplacement	1 000 €
8) Maintenance et actualisation du site Internet : 0,01 ETP d'un agent de catégorie A (évalué à 70 000 €/an en coût global employeur)	700 €

2. Recettes 18 200 €

Moyens fournis par le Conseil départemental	15 700 €
Subvention de l'ASN	2 500 €

Le Président de la Commission Locale d'Information



Claude BOISSAY